

Jacques Robert : la vision pragmatique

Consciente que le hunter présente un avenir dans le paysage équestre, la fédération s'applique à rendre la discipline populaire. Elle a confié à son vice-président le soin d'avancer sur deux axes : adapter au « goût français » des cavaliers et - structure oblige - convaincre les organisateurs

Attaché à la belle équitation, le vice-président Jacques Robert est aussi président de la commission du hunter à la FFE. Il a pris son bâton de pèlerin et sillonne la province pour y diriger des stages spécifiques. « Si aux USA, dit-il, l'épreuve reine est celle du hunter Style, je pense que dans un premier temps nous avons intérêt à inciter à la pratique du hunter Equitation. Il est plus proche, pour l'instant, des désirs des cavaliers français. Ce qui n'empêchera pas d'évoluer différemment quand le goût aura pris solidement. »

La commission fédérale a pris le parti de rapprocher les parcours de ceux du saut d'obstacles, tout en préservant l'esprit et une certaine forme. D'abord, en ne gardant que 30 % de jugements subjectifs dans les protocoles, laissant 70 % aux notations objectives (exercice réalisé ou non). Ensuite, en proposant trois types de parcours différents : Figures imposées, Maniabilité, Grand Prix. Lesquels, plus longs, permettent aux concurrents de savourer leurs plaisirs et de les varier.

Les Figures imposées comportent des transitions dans les allures, jouent sur leur contrôle. Les Maniabilités proposent des tournants serrés, des abords de biais, des directionnels. Et les Grands Prix offrent de sauter des combinaisons, doubles, triples, des buttes et des rivières.

Bref, une plus grande connotation sportive, sans perdre les principes de bases : obstacles joliment meublés, montants, contrats de foulées et galop juste. Et pour ne pas qu'il soit dit qu'on y saute que des barbettes, les hauteurs peuvent aller jusqu'à 1,25 m.

Questions équestres...

« Grâce à cette adaptation, précise Jacques Robert, depuis une demi-décennie, c'est par les clubs que le hunter a pris de la vigueur. D'autant que nombre d'enseignants et responsables d'établissement sont maintenant persuadés que ce travail améliore, en la motivant, la qualité d'équitation des élèves. Si tous y viennent, nous aurons bientôt gagné

notre pari. » Puis il ajoute avec satisfaction : « Au dernier Open Club de Lamotte-Beuvron, il y a eu 1 500 départs dans la discipline. C'est très encourageant ! »

« L'extension géographique ne fait pas de doute. Les régions fortes sont Rhône-Alpes (première région en 2007), la région parisienne, Centre-Val de Loire, Pays de Loire et Picardie. Mais d'autres sont en progrès, comme Provence, Côte d'Azur, Nord, Alsace, Lorraine, et même la Normandie où la culture des grosses barres est pourtant solidement ancrée. » Puis il cite en exemple la Haute-Savoie où, pour participer au championnat départemental de CSO, il est obligatoire d'avoir obtenu préalablement trois résultats en épreuves hunter. Du coup, on compte six professionnels au championnat et des réunions d'hiver à raison d'une tous les 15 jours !

Et de conclure : « Si tout le monde pouvait s'en inspirer, c'est à la fois le hunter et le niveau global d'équitation qui ne profiterait. » Car il n'a pas oublié cette remarque qu'un jour lui fit le célèbre coach américain Georges Morris : « Ce que j'enseigne en hunter, ce n'est pas autre chose que votre équitation française telle que la codifiait le général Decarpentry. » A méditer...

... questions d'intendance

Encore faut-il que les nouveaux convaincus et les découvreurs trouvent de quoi exercer leur art ! C'est-à-dire que des concours il y ait. La fonction crée l'organe, dit-on. En effet, dans des régions exemptes de cette pratique, on a vu qu'il ait suffi qu'un organisateur s'y colle pour remplir sa journée de partants. Or, c'est là qu'est le manque aujourd'hui.

A cet égard, l'analyse fédérale est simple : « La réticence des organisateurs, dit Jacques Robert, tient essentiellement à la crainte de ne pas accueillir suffisamment de partants dans une journée (et donc de ne percevoir que trop peu d'engagements) à cause de la lenteur du déroulement. Pour y remédier, nous avons réduit le temps des commentaires à son minimum entre deux parcours : énoncé de la

note et éventuellement un petit mot pendant que le concurrent quitte la piste. Celui-ci trouvera ensuite le détail des appréciations dans un protocole sur papier. Comme en dressage ».

Grâce à cette disposition, le hunter n'est pas loin de rejoindre le CSO en termes de timing. Les Figures imposées sont les plus longues, qui voient défiler 20 concurrents à l'heure; les Maniabilités les plus rapides avec 30 à l'heure (comme une Chasse; quant aux Grands Prix, en roulant à 25 à l'heure, ils ne sont pas plus longs que ceux de la discipline cousine.

Reste la question des juges. Elle est importante pour l'image et la réussite de cette pratique, tant on sait que le cavalier français est suspicieux à l'égard des classements subjectifs... Cependant, les promoteurs ne sont pas pessimistes sur le sujet. D'abord parce que, on l'a vu, la part de la subjectivité a été compressée; ensuite parce qu'il ne manque pas de vocations pour tenir le rôle dans les tribunes prévues à cet effet. Ces volontaires sont pris en main dans un programme de formation continue. De plus, le règlement oblige à la présence de deux membres dans un jury : l'un très qualifié, l'autre en passe de le devenir. De sorte qu'il y ait pondération des jugements par la concertation, et transmission de la compétence.

Un secteur à part entière

Bien sûr, l'introduction du hunter en France s'est appuyée sur le premier argument venu à l'esprit : « Voilà un exercice de formation, à la fois pour le cheval et le cavalier destinés au saut d'obstacle ». Judicieux, sûrement, d'autant que les récriminations contre le manque de bases de l'un et de l'autre, sont de plus en plus psalmodiées (à juste titre ou non, c'est un autre sujet, mais le fait est que « on » le dit). Judicieux, mais restrictif. Car Jacques Robert fait remarquer que si la plupart de ceux qui abordent le hunter viennent du CSO, il n'en

est pas moins vrai que nombre d'entre eux en font ensuite leur discipline exclusive : « Bien des gens trouvent là l'occasion de passer un week-end agréable. D'abord, bien sûr, par l'intérêt pour la chose, mais aussi parce qu'ils y trouvent moins de monde (donc des horaires plus confortables) et aussi plus de convivialité, un peu à l'image du concours complet. »

« Si on ajoute à cela l'agrément qui en découle pour les enseignants d'avoir à entraîner une clientèle qui, devant se forger un style, prend conscience de la nécessité d'apprendre à monter; si on y ajoute aussi la nécessité de se procurer des chevaux ayant l'aptitude - ce qui, par conséquent, diversifie et élargit le débouché de l'élevage -, on se prend à penser que le hunter en France a tout lieu de poursuivre sa progression. Tant pour le quantitatif que pour le qualitatif qu'il apporte au monde équestre. »

Christian Delàge

le cheval

Le rendez-vous de Jardy

Les championnats de France hunter 2008, Style et Equitation, se dérouleront encore au Haras de Jardy du 24 au 27 juillet. Dépassera-t-on le cap des 250 partants de l'édition précédente ? En tout cas, ce sont neuf épreuves qui attendent les férus de la discipline. D'une part du hunter Style avec championnat et critérium. D'autre part du hunter Equitation, réparti entre les professionnels, les amateurs et les jeunes, également divisé en championnats et critérium. Les moins aguerris sauteront sur 1 m de hauteur, les professionnels iront jusqu'à 1,25 m, voire 1,30 à l'occasion du Grand Prix.